INKANTER SANT-TEGONEG LOGEGINER

Samedi 23 décembre 2017

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Numéro 52

BIBLIOTHÈQUE
Exposition

Jusqu'au **samedi 6 janvier**, exposition :
« Le temps d'un été… les aventures en photos de volontaires européens à Saint-Thégonnec » qui présente la venue des volontaires européens cet été en différents thèmes illustrés par un texte et des photos : Présentation de la démarche - Les travaux - La vie collective - Les sorties (découverte de la région).
La bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels pendant toute la période des vacances, sauf les jours fériés.
Horaires de la bibliothèque : Lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.
bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.
www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES DE SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINER

La procédure de demande de subvention pour les associations est reconduite comme l'an passé.
Il est donc demandé aux représentants des associations de bien vouloir venir retirer en mairie un dossier de demande de subvention (ou en cas d'empêchement, de solliciter à l'adresse mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh un envoi électronique des documents au format pdf).
Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à **retourner au format papier uniquement pour le 29 janvier 2018**, au plus tard, dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB. Les services municipaux restent disponibles pour toute question ou précision relative à ces documents.

BULLETIN MUNICIPAL et REPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

Le Bulletin Municipal de décembre 2017 va être distribué très prochainement.
Le répertoire des associations n'est plus distribué. Si vous le désirez, vous pouvez le demander dans vos mairies, à partir du début de l'année 2018. Vous pouvez également le consulter sur le site internet de la commune dans la rubrique « Annuaire des associations » :
http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES MAIRIES

Vos mairies seront exceptionnellement fermées :
- **Saint-Thégonnec :** le samedi 23 décembre.
- **Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec :** du 23 au 30 décembre inclus.

ASSOCIATION GYM ADULTES

Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires du 23 décembre au 7 janvier. Reprise le lundi 8 janvier.

COLLECTE ORDURES MENAGERES et TRI SELECTIF

Les collectes initialement prévues les lundis de Noël et du 1er janvier se feront le lendemain.

FEST-NOZ D'AMNESTY INTERNATIONAL

Pour la 28ème année consécutive, le groupe Amnesty-International de Morlaix par le biais de l'association Bloaz-Nevez organise un grand fest-noz le **31 décembre**. Il se déroulera pour la dix-septième fois à la salle des fêtes en Saint-Thégonnec.
De nombreux groupes seront présents pour animer cette nuit magique :
Grande scène : Plantec, Warsav, BBL sextet, Cornec/Trebaol et Le Hir/Nolent.
Deuxième Scène : Mahe-Kergoat, Kergoat-Le Grand et Boest An Diaoul.
Restauration légère : sandwiches, crêpes chaudes toute la nuit. Comme d'habitude les participants se verront offrir le verre du nouvel an et vers 3h30 une soupe à l'oignon.
Entrées : 11 € ; gratuit pour les – de 12 ans.
Contacts : 06 78 96 61 74 ou 07 80 40 27 33 ou 02 98 61 32 03.

LISTES ELECTORALES

Afin de ne pas manquer les éventuels rendez-vous électoraux de 2018, les personnes récemment installées à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner sont invitées à s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2017**.
Un imprimé disponible en mairie ou sur internet (service-public.fr) est à ramener complété en mairie (à l'accueil ou par courrier), auquel il faut joindre une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Les personnes qui ont changé d'adresse dans la commune sont également invitées à le signaler en mairie. Les jeunes atteignant 18 ans avant les élections seront en principe inscrits d'office. Il est prudent de le vérifier en mairie.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

A l'occasion de la nouvelle année, les élus municipaux de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner convient les associations communales, les nouveaux habitants et l'ensemble de la population à se réunir lors de la cérémonie des vœux de la commune, le **dimanche 14 janvier 2018, à 11h, salle du Quinquis en Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec**.

— Prochaine parution de l'Inkanter prévue le **samedi 6 janvier 2018** —

LES MERCREDIS DE JANVIER 2018 A TI GLAS

Mercredi 10 janvier : décoration du centre sur le thème du Pôle-Nord.
Mercredi 17 janvier : décoration du centre sur le thème du Pôle Nord (suite) - Hip Hop pour les 6/10 ans.
Mercredi 24 janvier : sauvons les animaux de la banquise - Hip Hop pour les 6/10 ans.
Mercredi 31 janvier : boules déco - Hip Hop pour les 6/10 ans
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laëtitia Jacq au : 02 98 79 68 65 ou mail : laetitia .jacq@epal.asso.fr

VACANCES DE JANVIER A TI GLAS

Mardi 2 janvier : Matin : Décoration du centre sur le thème des animaux de la banquise (fresque, peinture….). **Après-midi :** Décoration (suite) pour les 3/5 ans - Activité avec les personnes âgées pour les 6/10 ans.
Mercredi 3 janvier : Matin : Activité manuelle pour les 3/5 ans Animation tir à l'arc et ping-pong pour les 6/10 ans avec Tristan. **Après-midi :** confection de cartes pour la nouvelle année.
Jeudi 4 janvier : Matin : Bricolage au choix pour les 3/5 ans - Animation Hip Hop pour les 6/10 ans avec Nicolas. **Après-midi :** Balade dans les bois et jeux (apportez vos bottes).
Vendredi 5 janvier : Matin : Atelier des p'tits chefs pour les 3/5 ans - Animation sportive pour les 6/10 ans. **Après-midi :** Goûter festif en chanson.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laëtitia Jacq au 02 98 79 68 65 ou par mail laetitia.pouliquen@epal.asso.fr**.**

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.
Prochaine permanence le jeudi 4 janvier.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu, en mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires.
Contact : 02 98 15 15 50.
Prochaine permanence le mardi 9 janvier à 14 heures.

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?
Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.
La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire…).
Les données issues du recensement faciliteront également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

QUALITE DES EAUX : VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

Boire, cuisiner, se laver, nettoyer, se baigner… Autant d'usages de l'eau qui nous concernent tous au quotidien et nous impliquent dans ses problématiques. Le SAGE Léon Trégor (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document qui définit, pour les années à venir, les objectifs à atteindre et les actions à réaliser pour assurer l'avenir de l'eau et de ses usages. Avant son approbation par le préfet, le SAGE, porté par le Syndicat Mixte du Haut Léon, doit être soumis à une enquête publique durant laquelle chaque citoyen est invité à donner son avis. Rendez-vous **du 3 janvier au 2 février 2018** dans la mairie de votre commune pour consulter le document.
Plus d'infos sur la lettre d'information du Sage Léon Trégor n° 3 : https://frama.link/sage.
Syndicat Mixte du Haut Léon – 02 98 79 64 89 – www.syndicat-haut-leon.fr**.**

Appareils de cuisson : réduire votre facture d'énergie

Les appareils de cuisson représentent en moyenne 6,5% des consommations d'énergie des logements. De simples gestes de bon sens vous permettront de réduire vos consommations, comme par exemple éviter d'ouvrir le four lorsqu'il est en route, profiter de son inertie thermique en l'éteignant quelques minutes avant la fin de la cuisson, ou en programmant un nettoyage pyrolyse alors qu'il est encore chaud. Pour réchauffer un plat, préférez le micro-ondes, qui consomme en moyenne 1500 watts contre 3000 watts pour un four traditionnel. Veillez enfin à utiliser des casseroles et poêles dont la taille est adaptée au foyer et à les couvrir systématiquement avec un couvercle pour réduire de plus de 30% le temps de cuisson.
Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergie au 38 rue du mur à MORLAIX (permanence l'après-midi sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org**.**

RECRUTEMENT ARMEE

Vous avez entre 17 et 30 ans, d'un niveau 3ème à BAC+ 5, les armées recrutent. En 2018, environ 22 000 postes seront à pourvoir. Rejoignez-nous sur nos sites internet « sengager.fr », « etremarin.fr », « devenir-aviateur.fr » ou au CIRFA de Brest 8 bis Rue Colbert.